

La bataille du temps de travail.



SOMMAIRE

Dossier	4
Le temps de travail	
L'AG de la FNIC CGT	11
ORGA : PRUD'HOMMES	15

Pour Réunica, bien protéger les salariés, c'est essentiel.

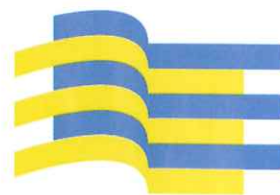


Réunica
s'engage

à proposer des **garanties sur mesure**
pour les grandes entreprises et les accords de branche, avec:

- Un audit gratuit de la protection sociale de votre entreprise: retraite, prévoyance, santé, épargne
- Un pôle d'experts pour vous conseiller sur les évolutions réglementaires et les modalités de mise en place
- Un accompagnement permanent des salariés dans leur vie quotidienne, grâce au premier budget d'action sociale du secteur (près de 30 M€): prévention santé, conseil et soutien des personnes en difficulté

Pour en savoir plus, contactez-nous vite au 01 40 22 36 76
ou sur www.reunica.com



RÉUNICA
PARTENAIRE DE L'ESSENTIEL

Des mobilisations pour les revendications, une nécessité !

La période dite "estivale" aura permis, une fois de plus, au gouvernement et au Medef de faire passer leurs mauvais coups :

- passage à 41 annuités pour les retraites,
- remise en cause des 35 heures,
- privatisation d'EDF, GDF, de la Poste,
- remise en cause du droit de grève pour les enseignants, etc.

Dans le même temps, aucune réponse apportée aux problèmes des salaires et du pouvoir d'achat. Faut-il rappeler que la consommation des ménages est essentielle à l'économie, et que la question clé est celle de la hausse des salaires.

Oui, aujourd'hui le niveau des salaires, le pouvoir d'achat demeurent les premières préoccupations des citoyens.

Les indicateurs le démontrent, selon l'INSEE à fin juillet, les prix à la consommation ont augmenté de 3,6 % et la perte du pouvoir d'achat est accentuée par l'évolution des prix des produits pétroliers, la hausse des services (*transport, gaz, eau, santé, etc.*).

Cette augmentation est chiffrée à 4 % sur 1 an (*source INSEE*) si l'on prend en compte les critères européens.

Aucun accord d'entreprise, de groupe ne se situe à ce niveau là.

Il y a urgence à demander l'ouverture des négociations pour régler le passif 2008.

Dans ce contexte, les conditions de mobilisation doivent être créées pour l'aboutissement de nos revendications. Ne pas attendre, ne pas s'attendre, et travailler à un objectif commun.

La réponse aux besoins passe par la mobilisation la plus large possible.

C'est la voie qu'ont choisie les salariés de Dunlop/Goodyear depuis des mois pour refuser le chantage à l'emploi et la répression scandaleuse.

C'est la voie qu'a choisie la CGT le 7 octobre 2008 dans le cadre de la journée d'actions mondiale pour une solidarité de luttes des travailleurs européens et du monde, portant notamment sur le droit au travail et l'éradication de la pauvreté et des inégalités.

C'est la voie que la FNIC a choisie en faisant du 16 septembre 2008 une journée de soutien aux Goodyear et le 10 octobre 2008 avec une manifestation devant le salon mondial de l'automobile pour dire non à la casse de la filière automobile allant des constructeurs aux sous traitants avec les menaces qui pèsent sur Faurecia et Plastic Omnium.

Ce sera au cœur des débats de l'assemblée générale des syndicats le 14 octobre 2008, pour organiser une initiative d'ampleur nationale sur les salaires et l'ensemble de nos revendications.

Les syndiqués, les salariés de nos industries chimiques doivent s'inscrire au plus vite dans cette démarche.

Le renforcement de la CGT passe incontestablement par l'action, c'est aussi le sens du vote CGT aux élections Prud'homales le 3 décembre 2008.

Plus que jamais, dans le contexte politique actuel, la nécessité d'agir est d'actualité.

A nous de transformer l'exigence en réalité.

n° 473

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429-93514 Montreuil cedex

Tél. : 01.48.18.80.36

Fax : 01.48.18.80.35

<http://www.fnic.cgt.fr>

Email : fnic@cgt.fr

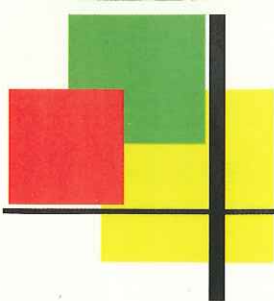
Directeur de la publication : J-M PETIT

Commission paritaire n° 0113 S 06355

Conçu et réalisé par : FNIC CGT

Imprimé par : Alliances

Issn = 0763-7497



TEMPS DE TRAVAIL, PLUS DE 100 ANS DE CONQUÊTES SOCIALES REMISES EN CAUSE EN 5 ANS PAR GOUVERNEMENT ET PATRONAT.

Les oppositions entre les patrons et les syndicats (et plus particulièrement la CGT) sur la durée du travail ont été rudes depuis 160 ans avec le développement du capitalisme.

A la révolution de 1848, les républicains votent l'éphémère "loi des 10 heures", fixant la journée de travail à 10 H pour Paris et 11 H pour la province. Cette loi est abrogée six mois plus tard par les conservateurs, qui la remplacent par la "loi des 12 heures".

Le 1^{er} mai 1889 à Chicago, des grévistes sont tués en défendant la journée de 8 H. La commémoration de cet événement, oublié des américains eux-mêmes, donnera naissance à la fête internationale du Travail.

En France, la journée passe à 11 H en 1900, à raison de 6 jours par semaine avec des conditions de travail effroyables. Les abus patronaux sur les salariés sont constants, les salaires misérables et l'espérance de vie d'un ouvrier ne dépasse pas 40 ans.

Les lois sur la protection des salariés et les conventions collectives ne sont pas encore venues, pour autant "la résistance" commence à s'organiser et le mouvement ouvrier à se structurer.

En 1904, la toute jeune CGT au cours de son congrès intègre la revendication de la journée de 8 H. Il faudra attendre le 17 avril 1919 pour que la journée de 8 H soit votée à l'Assemblée Nationale, la semaine de travail passe donc à 48 H.

Les accords de Matignon de 1936 prévoient la réduction du temps de travail à 40 H, deux jours de repos par semaine. Les ouvriers parlent de "la semaine des deux dimanches". A ces mesures s'ajoutent 2 semaines de congés payés, la mise en place de conventions

collectives, de substantielles augmentations de salaires.

Le patronat fera payer très cher ces accords de Matignon au monde ouvrier, jusqu'en 1945 et au-delà.

Il faudra attendre 1982 pour voir apparaître une nouvelle réduction du temps de travail à 39 H. Enfin, dernière mesure en faveur des salariés : la loi sur les 35 H en 1998.

Depuis 5 ans, plus de 100 ans de remise en cause du progrès social.

2003 : la loi Fillon modifie le seuil des heures supplémentaires qui passe de 130 H à 180 H.

2005 : création du compte épargne temps, les heures supplémentaires, les RTT (transformer le temps en argent).

2007 : loi qui encourage les heures supplémentaires.

2008 : nouvelle loi sur le temps de travail, abolition de la durée légale du travail.

La supposée "impossibilité" de réduire le temps de travail : **un épouvantail dressé par les capitalistes contre le monde du travail.**

De tout temps, les capitalistes se sont farouchement opposés à la réduction du temps de travail. A chaque période de notre histoire, le discours maintes fois rabâché revient : "Loi de paresse", de "trahison nationale", qui est la cause de tous les maux de notre économie".

Cette bataille idéologique poursuit deux objectifs :

- Gagner toujours plus en productivité pour abaisser le prétendu "coût" du travail (le travail n'est pas un coût, c'est lui seul qui crée les richesses) ;
- Asservir les salariés au travail pour qu'ils n'aient plus les moyens de se consacrer à leur épanouissement dans le temps libéré (loisirs, culture.....).



Travailler pour ne penser qu'au travail en individualisant les contrats de travail au détriment des accords collectifs et ne plus revendiquer, c'est l'aliénation des individus.

La réduction du temps de travail est-elle un blocage de l'économie ? NON !

En 150 ans, le temps de travail a été divisé par 2. On produit en une heure 20 fois plus qu'en 1870 en travaillant 2 fois moins, la productivité n'a jamais été aussi forte ces 30 dernières années !

La France n'a pas moins travaillé que ses voisins européens, contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, tous les pays vont dans le sens de l'histoire.

29.7 H	Pays-Bas	36.9 H	Finlande
33.1 H	Norvège	37 H	Italie
34.5 H	Allemagne	37.5 H	Autriche
34.5 H	Danemark	38.3 H	Espagne
35 H	Belgique	39.1 H	Portugal
35.1 H	Irlande	39.8 H	Grèce
35.7 H	Suède	40 H	Pologne
36.2 H	France	40.1 H	Hongrie
36.4 H	Royaume-Uni	40.4 H	Rép. Tchèque
36.9 H	Luxembourg	40.5 H	Slovaquie

Plus de 3 millions de personnes sont privés d'emploi, et souvent avec un seuil de pauvreté jamais atteint, et il faudrait allonger la durée du travail et repousser l'âge de la retraite !!!

De même, le recours aux heures supplémentaires est un non sens puisqu'il prive des milliers de jeunes, de demandeurs d'emploi, de l'accès à un travail.

Enfin, les résultats financiers des entreprises n'ont jamais atteint de tels records.

La réduction du temps de travail est-elle efficace pour l'économie et le social ? OUI !

En 1850, les conditions de travail et de vie des ouvriers sont déplorables, la durée du travail augmente, le travail à l'usine s'apparente au bagne. Cette volonté d'écrasement de la classe dirigeante amène les ouvriers au regroupement afin de s'organiser en syndicats.

Aujourd'hui, comme hier, patronat et gouvernement entendent opposer :

- Temps de travail et emploi ("si vous ne travaillez pas assez, je vous délocalise"),
- Temps de travail et salaires ("Pour gagner plus, il faudrait travailler plus"),
- Temps de travail et retraite ("Travailler plus longtemps sauvera les retraites").

Ceci pour valider l'idée dominante de flexibilité.

Or, réduire le temps de travail doit être synonyme de créations d'emplois, revalorisation des salaires, et transformation de l'organisation de la vie au travail et hors du travail.

La question de la durée du travail est transformatrice de la société, tant il est vrai que les conquêtes sociales sur ce point ont structuré le fonctionnement et les modes de vie de notre société.

Chacune de ces conquêtes, marquant une victoire sur l'exploitation du travail, a été obtenue face à un patronat pour qui ces revendications devaient forcément se traduire par la mort assurée de l'entreprise et la ruine de l'économie. Or, il n'en a rien été !

En fait, le patronat combat la réduction du temps de travail qui revient, selon lui, à salaire égal, à produire moins de richesses. Ceci augmente donc proportionnellement la part des salaires dans la richesse produite, ce qui diminue d'autant la part des profits !

Chaque conquête sociale se traduit par un gain en terme d'efficacité sociale, liée à la reconnaissance et au respect des hommes et des femmes, c'est à dire à l'amélioration des conditions de travail et de vie.

Cela montre les contrevérités du raisonnement libéral fondé sur la productivité.

Quelques pistes de réflexion :

- Combien d'emploi peut-on créer avec les profits réalisés ?
- Diminuer le temps de travail, c'est une plus grande maîtrise de son temps de travail et de l'utilisation de ses droits.
- Diminuer le temps de travail doit se traduire par des embauches.
- C'est bénéficier de la retraite, ou d'un départ anticipé, pour celles et ceux qui ont été soumis à des travaux pénibles.

- C'est obtenir des garanties pour s'opposer à l'intensification du travail et imposer le respect de la sécurité et de la santé des salariés.

Mais il ne suffira pas de réduire le temps de travail, si la question des salaires n'est pas réglée...

- Concilier le besoin de réduire le temps de travail pour tous avec l'exigence de développer le niveau des activités de loisirs, de culture...
- Comment peut-on vivre décemment, prévoir et assurer l'avenir des siens avec le SMIC ou des salaires avoisinants ?
- Comment pourrait-on voir son pouvoir d'achat régresser, alors qu'il faut travailler plus, être plus qualifié, plus performant, avec des conditions de vie et de travail dégradées ? C'est pourquoi, il est nécessaire en même temps de diminuer le temps de travail et d'augmenter les salaires.

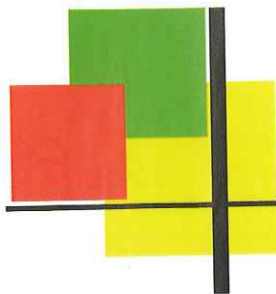


Chaque salarié assume sa vie en fonction du niveau de revenu qu'il perçoit. Aujourd'hui les salariés s'imposent des privations.

Dans un pays développé, où les richesses produites augmentent mais accaparées par une minorité, les salariés actifs, retraités ou privés d'emploi ne devraient-ils pas avoir les garanties de ressources suffisantes, assurant un niveau de vie décent pour bénéficier pleinement du temps libre ?

La FNIC exige que le salaire minimum pour vivre soit porté à 1600 euros.

Sensibiliser, mobiliser autour de toutes les questions liées au temps de travail et des salaires, débattre, décider des initiatives à prendre, c'est l'ambition que s'est fixée la Fédération et ses syndicats, parce que c'est nécessaire pour le progrès social et notre économie.



Une RENTREE OFFENSIVE en Rhône-Alpes.

Le 3 septembre s'est tenue l'assemblée générale de rentrée de l'Union Régionale Rhône Alpes. Une AG au cœur des préoccupations des salariés, syndiqués et militants et à l'offensive sur les revendications de l'emploi, des salaires et des retraites.

Une AG de reconquête de nos forces syndicales face à la déferlante des réformes gouvernementales. L'optimisme était au rendez-vous des militants avec la nécessité d'une action interprofessionnelle sur les retraites, les salaires et la pénibilité au travail :

- "les salariés ne sont pas dans le même état d'esprit qu'avant les congés" ;
- "il faut une continuité à l'action du 7 octobre" ;
- "toutes les catégories professionnelles souffrent de la baisse du pouvoir d'achat" ;
- "pénibilité et santé au travail, nous devons gagner sur ce dossier" ;
- "qu'est devenue la revendication de la CGT sur les 37,5 annuités"....

Le ton est donc bien mis sur cette rentrée qui se veut mobilisatrice afin de mettre un coup d'arrêt sur les réformes néfastes aux salariés.

La région Rhône Alpes est une région que tous les français connaissent bien puisque pour se rendre du Nord au Sud et vice versa, elle est l'axe principal de circulation. C'est bien pour cette raison que les patrons et le pouvoir politique veulent en faire une région touristique au détriment de l'activité industrielle (rapport GARRIGUE et SCOT).

La région Rhône Alpes avec ses 60 000 emplois dans les industries chimiques, dont 40 000 pour la chimie, a un atout industriel que nous ne devons pas laisser détruire à des seules fins de rentabilité.

Les grands groupes qui ne cessent d'accroître leurs bénéfices tels que Rhodia, Arkema, Sanofi/Aventis, Total, s'organisent au travers des pôles de compétitivité, notamment pour financer l'investissement et la recherche avec les deniers publics.

D'où la nécessité de s'organiser CGT afin que la réalisation des projets soit concrétisée sur notre région et serve en conséquence l'emploi.

Notre région professionnelle reste donc bien un outil fédéral de la FNIC CGT pour faire converger nos luttes afin d'exiger une autre logique industrielle et une autre répartition des richesses créées par les salariés.

Il devient urgent que massivement, chaque syndiqué prenne une part active dans son syndicat, son pôle et sa région pour le développement des luttes.

Mise en place après le congrès de Toulouse, puis confirmée par les congrès suivants, et notamment celui de Villepinte lors du 37^{ème} : la région reste un outil de la FNIC incontournable car au plus près de ses militants et syndiqués.

L'union régionale permet aux syndicats d'une même branche professionnelle, et au-delà, d'échanger leurs expériences et de coordonner la mise en mouvement par l'action des salariés de plusieurs entreprises.

L'union régionale organise régulièrement des journées d'études (salaire socialisé afin de mieux appréhender le salaire dans son ensemble, l'orga, ..) et des formations (CHSCT, CE...).

Le 3 septembre dernier, les syndicats ont décidé de poursuivre la réflexion sur le devenir de nos industries en Rhône Alpes avec la remise en place d'un collectif industriel. Le cabinet CIDEOS contribuera à enrichir notre réflexion afin que les militants s'emparent des enjeux pour développer l'action sur l'emploi.

Une étape importante nous attend le 7 octobre prochain. Chaque syndiqué doit contribuer à la réussite de cette journée nationale d'actions sur le pouvoir d'achat, les salaires, l'emploi et la protection sociale.

Partout mobilisons-nous et participons en nombre aux manifestations départementales ou régionales.



Succès de l'action du 24 juin 2008 des Visiteurs Médicaux.

Après l'annonce d'un sureffectif de 700 à 800 postes en visite médicale, sans compter l'impact prévisible sur les salariés du siège, les syndicats Cgt et Solidaires Pharma ont appelé l'ensemble des collaborateurs de Sanofi-Aventis France à se battre pour l'emploi et dire non à ce plan de destruction massif.

Pour rappel, le résultat net du groupe en 2007 a été de 7,1 milliards €, avec des perspectives 2008 encore supérieures et le résultat fiscal de Sanofi-Aventis France très positif : 374 millions € en 2007.

L'argent de ces profits générés par le seul travail des salariés a servi à une forte augmentation des dividendes aux actionnaires, à un plan massif de rachat d'actions (avec l'objectif d'augmenter les bénéfices pour les actionnaires), à l'attribution d'une allocation de retraite supplémentaire pour tous les cadres dirigeants, payée par l'entreprise.

Les conséquences de cette stratégie exclusivement financière sont dramatiques pour l'emploi à court terme et pour le développement de l'entreprise à long terme, les investissements étant revus à la baisse dans toutes les activités.

Déjà un projet de 471 suppressions d'emplois concerne le centre de production de Vitry.

Le 24 juin, une centaine de Visiteurs Médicaux et de personnel du siège de la Visite Médicale de Sanofi-Aventis, s'est rassemblée devant leur siège pour protester contre l'annonce d'un plan drastique de suppressions d'emplois pouvant toucher 800 postes de travail.

Des dizaines de salariés se sont également rassemblés sur Toulouse, Marseille, en Bretagne,.....

Ce sont près de 200 salariés qui ont suivi le mouvement de grève lancé par les deux organisations syndicales.

C'est une première, jamais un tel mouvement n'avait touché ce secteur d'activité.

Ce succès doit nous motiver pour entreprendre toute nouvelle initiative afin de faire reculer la Direction. La CGT va s'y employer.



SigmaKalon : Fin de grève à Genlis.

Un premier succès qui en appelle d'autres...

Il aura fallu beaucoup de pugnacité des salariés en grève avec leur syndicat Cgt dans les premiers jours du mois de juin, et beaucoup d'heures de négociation, pour arriver à arracher un "protocole d'accord de fin de conflit" qui prévoit dans ses dispositions :

- La réaffectation sur le site de Genlis des "enduits colle" et des "peintures à effet décoratif", aujourd'hui sous traitées par BBI, et l'abandon d'un transfert de 3 000 tonnes de peinture en phase aqueuse vers Ruitz,
- L'inscription au budget 2009 des investissements nécessaires à la modernisation de l'UT

(Unité Traditionnelle) avec engagement de la direction à les réaliser.

Ainsi, avec une production qui sera portée à 34 500 tonnes à l'horizon 2010, contre les 30 000 tonnes prévues par le projet initial de la direction, le nombre d'emplois dont la suppression était envisagée sera réduit (20 emplois préservés).

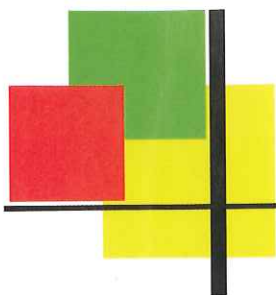
Reste cependant 55 salariés des fonctions supports pour qui, aujourd'hui, peu de solutions existent tant internes qu'externes dans un bassin d'emploi où le chômage est endémique.

Par ailleurs, l'accord prévoit que soient engagées (par la direction) "des négociations locales en vue

d'examiner et de déterminer toute mesure susceptible de diminuer l'impact social prévu".

Enfin, 50 % des heures de grève seront payés.

Avec 50 à 55 emplois encore menacés, et pour lesquels ni la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), telle que proposée par la direction et qui ne vise qu'à accompagner les salariés à quitter l'entreprise, ni un PSE, ne peuvent être une réponse à ces salariés : **la mobilisation reste nécessaire et incontournable.**



LES LUTTES

Goodyear : + 1 an de bataille, de résistance pour garantir les emplois et la vie familiale.

Comme dans d'autres entreprises, les salariés de Goodyear ont assisté à la fusion de leur entreprise avec la société Dunlop.

Des négociations se sont engagées parce que les employeurs ont dénoncé tous les accords sociaux existants, avec l'objectif de s'acaparier financièrement les garanties collectives des salariés. Plus d'un an de bras de fer avec une direction qui a brillé par sa malhonnêteté, ses coups bas, privilégiant les négociations de couloirs pour opposer les uns aux autres.

Dans ce contexte, le patronat exige l'ouverture des usines d'Amiens toute l'année (4x8), 7 jours/7, pour améliorer les marges (*profits*). Une fois encore, les salariés devraient accepter de briser leur vie familiale en travail-

lant 2 jours du matin/2 jours de l'après midi/2 jours de nuit, puis 2 jours de repos et on recommence le cycle !

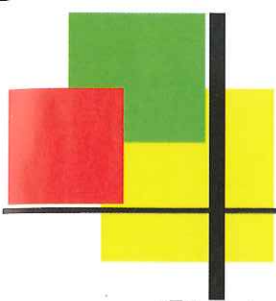
Malgré toutes ses basses manœuvres, la direction est bloquée par le refus unanime des organisations syndicales ; elle décide alors de mettre en œuvre un plan de propagande assis sur le chantage, annonçant près de 1000 suppressions d'emplois en cas de refus des 4x8 !

Pendant un an, les salariés, leurs élus CGT subissent un matraquage sans précédent de pressions, chantages, provocations, sanctions de toute nature pour museler la résistance ouvrière qui se renforce.

Battue par le référendum organisé dans le respect de la loi, avec 78 % des salariés s'exprimant contre les 4x8, la direction en refait un autre, sans aucun contrôle démocratique de qui vote sur quoi, n'importe qui pouvant déposer des votes dans une boîte postale : elle bénéficie de la complaisance de la direction départementale de l'emploi qui se prête à cette mascarade en organisant le dépouillement dans ses locaux.

Les journaux télévisés nationaux, censés informer, reprennent en cœur le message patronal pour abuser l'opinion publique ! Oubliant (*volontairement ? !*) de dire que la majorité des salariés concernés par les 4x8 ont une deuxième fois dit **"NON aux 4X8, OUI aux investissements pour maintenir l'emploi"**.





LES LUTTES

Pendant des semaines, les médias se font l'écho de la lutte des Goodyear : mis à bout de nerfs par une direction d'entreprise irresponsable, les salariés décident d'arrêter le travail en s'installant sur le parking de l'entreprise.

La direction envoie, avec la complicité des pouvoirs publics, du gouvernement, les CRS qui occupent l'usine. Rien n'y fait, les salariés avec dignité et courage refusent d'entrer.

Le lendemain, la CGT, majoritaire, est mandatée par les salariés pour faire valoir son droit d'opposition aux accords scélérats signés par d'autres, annulant ainsi les accords. La direction se retrouve une nouvelle fois en échec, pas de 4x8 !

N'importe quelle direction responsable aurait tiré des enseignements et aurait négocié avec les organisations syndicales pour sortir de cette situation. Les élus CGT, avec l'aide de l'expert comptable, ont fait des propositions de développement industriel.

La direction a choisi une nouvelle fois le rapport de forces, installant les nervis dans l'entreprise, voulant imposer des huissiers dans les réunions organisées à l'extérieur (illégal).

Le tribunal, saisi par la direction, la condamne, donnant raison à la CGT concernant le blocage de l'usine qui est de la seule responsabilité de la direction.

Depuis plus d'un an, le courage des Goodyear face à cette dictature est exemplaire.

Depuis, plus d'un an, la direction est en échec permanent sur les 4x8, mais aussi en échec sur ses basses manœuvres démontrant son incompétence totale.

Aujourd'hui, le bras de fer se poursuit face à une direction revancharde qui continue dans la voie de la répression.

Le 16 septembre 2008 est une nouvelle étape de cette bataille avec un rassemblement devant l'entreprise à l'appel du syndicat Goodyear Amiens et des instances locales (UL, UD, Régions), ainsi que la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT.

L'action doit désormais s'amplifier, s'élargir parce que le combat des Goodyear, c'est le nôtre.

Si les 4x8 passent, nous y serons confrontés aussi demain !

Grève victorieuse chez ExxonMobil !

A la surprise de la direction de la raffinerie ExxonMobil Gravenchon (76), les salariés d'une partie du site se sont mis en grève le 23 juillet dernier pour obtenir satisfaction sur ce qu'ils demandaient :

- des embauches pour assurer la mise en route d'une nouvelle unité de production,
- une revalorisation de coefficients sur certains postes,
- une prime de démarrage,
- et de la formation supplémentaire.

Après 23 heures de grève continue, la direction a été contrainte de négocier, chose qu'elle refusait jusqu'alors.

Avec un résultat non négligeable, puisque la quasi-totalité des revendications avancées ont été satisfaites.

Une grève victorieuse avec des adhésions à la clé, ce qui démontre que l'expression du rapport de forces est le moyen le plus efficace à la disposition des salariés pour gagner des garanties et des droits.





LES BRANCHES

Durant l'été Gouvernement et Patronat ne sont pas restés attentistes et le gouvernement a proclamé une loi sur la durée du temps de travail dévastatrice pour les salariés, pour répondre encore plus aux objectifs financiers des actionnaires.

Les chambres patronales de nos 12 branches vont s'engouffrer dans des négociations pour remettre en cause les 35 H dans les conventions collectives et, par la suite, en déclinaison dans les entreprises.

Nous ne pourrions y faire face que par la mobilisation des salariés. Chaque militant, chaque syndiqué doit s'impliquer pleinement dans le débat avec les salariés pour construire le rapport de forces dont nous aurons besoin pour contrer cette loi.

Il en est de même pour les salaires. Le pouvoir d'achat est au plus bas. Les salariés le vivent comme une forte injustice alors que les revenus financiers et les dividen-

des reversés aux actionnaires n'ont jamais été aussi élevés. Dans certains groupes, les profits annoncés pour le 1^{er} trimestre 2008 sont en augmentation.

Les négociations de branche vont commencer ainsi que les NAO dans les entreprises.

Il est temps d'imposer d'autres choix de partage de richesses. Les salariés, de la catégorie ouvriers aux cadres, subissent une forte baisse de pouvoir d'achat.

Dans les réunions de branche qui ont déjà eu lieu à la Fédération, la question des salaires est au cœur des préoccupations des salariés, les militants le confirment tous.

Là aussi, nous avons besoin de mener le débat dans toutes nos entreprises pour expliquer aux salariés que les minima conventionnels ont une incidence sur leur bulletin de salaire, par exemple pour le calcul de la prime d'ancienneté.

Les jeunes qui entrent dans nos entreprises sont, pour la plupart, soumis aux salaires minima des conventions collectives. A nous d'inverser le processus !

Rappelons-nous un fondamental de notre syndicalisme : aspirations - revendications - luttes.

Dans chacune de nos branches, les réunions paritaires sur les salaires doivent être mises sous contrôle des salariés.

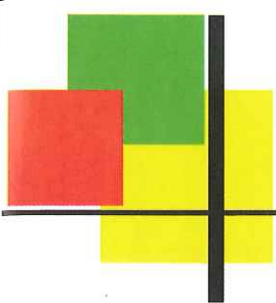
Pour cela, chaque camarade participant aux négociations doit mettre en place un plan de travail de visites de syndicats dans sa région, dans sa coordination, dans son groupe pour que chaque militant et chaque syndiqué soit en mesure d'impulser et de créer les conditions par la mobilisation, que les salaires des CCN répondent aux attentes et besoins des salariés.

Construire des rapports de forces dans chacune de nos branches et faire converger ceux-ci pour que tous les salariés des industries chimiques

expriment leurs revendications pour imposer aux chambres patronales une autre redistribution des richesses, c'est l'enjeu que met en débat la Fédération lors de son assemblée générale du 14 octobre 2008.

A chacun d'entre nous de faire en sorte de réussir pour gagner !





Le 14 octobre 2008, Assemblée Générale des syndicats de la FNIC CGT.

Le 14 octobre 2008, une Assemblée Générale qui vise à réfléchir, à rassembler, à donner de la force à nos revendications et à définir des initiatives communes et des actions.

La situation dans le pays ne cesse de se dégrader, pénalisant les retraités, les privés d'emplois et les salariés :

- les uns aspirent à un travail,
- les autres aspirent à une revalorisation des pensions ou des salaires,
- d'autres encore, vivant dans la précarité, subissent plus durement l'exploitation patronale à l'exemple des "sans-papiers", des précaires intérimaires ou en CDD, des temps/salaires partiels imposés, etc.

Selon l'IFOP, entre 2005 et 2008, c'est + 20 % d'ouvriers qui n'ont pas pu partir en vacances, + 13 % d'employés (es) et + 8 % de cadres.

Ceux qui travaillent sont sous pression constante, victimes de stress quotidiennement, surchargés de tâches... Alors que des milliers de privés d'emplois "frappent" à la porte des usines, des commerces et des sociétés de services. Nombre d'entre eux sont bardés de diplômes et de qualifications...

Un gâchis humain et financier intolérable.

Partant de ce "constat" réel et partagé massivement, dans l'opinion publique, par toutes les sensibilités, n'y a-t-il pas urgence à stopper ces injustices, à prendre des dispositions pour changer cette situation et cette société ?

Comment faire entendre, faire prendre en compte les aspirations et les transformer en revendications ?

Ces questions seront au cœur des débats de l'Assemblée Générale des syndicats de notre Fédération qui se

tiendra le 14 octobre 2008 à Montreuil.

L'objectif étant non pas d'en rester aux constats, mais bien de réfléchir ensemble à comment travailler tous ensemble à construire des convergences de luttes, des initiatives pour forcer ceux qui décident pour nous, patrons et gouvernement, à répondre à nos revendications.



Ce que nous subissons tous en termes de recul de droits, de pouvoir d'achat, de précarité, nous le subissons par le choix des dirigeants qui décident, les uns dans les entreprises, les autres avec des lois, de privilégier les intérêts des grands financiers au détriment de nos droits et nos garanties collectives.

Si les prix s'envolent (+ 3,6 % en 1 an), pétrole, gaz, électricité, alimentation, habitation, c'est bien parce que les patrons augmentent les prix et que le gouvernement les laisse faire. Et si notre pouvoir d'achat, les salaires et le SMIC stagnent ou reculent, c'est encore par choix de ces dirigeants.

Pas de fatalité à la situation présente.

Année après année, les mêmes choix sont pris par nos dirigeants.

- Baisse des impôts pour les riches ;
- Baisse du pouvoir d'achat pour les salariés ;
- Augmentation des mutuelles pour "maintenir" un niveau stable de protection sociale ;

- Réduction des droits de la Sécurité Sociale ;
- 25 milliards d'exonérations de cotisations sociales pour les patrons.

Des choix qui conduisent à des milliards de profits pour une caste de privilégiés, et plus de pauvreté, de mal-vivre pour la majorité de la population et des salariés.

Les multinationales de nos industries ne cessent de brandir fièrement les résultats économiques qui se chiffrent par milliards, puis de jouer la comédie sur la "concurrence" pour abuser sans cesse les salariés.

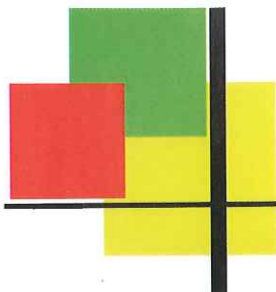
TOTAL déclare 13,3 milliards d'€ en 2007 et déjà 8,3 milliards sur 6 mois en 2008, soit encore + 29 % par rapport à 2007.

Les SANOFI, ARKEMA, HUTCHINSON, MICHELIN, RHODIA, L'OREAL, etc., sont dans la même lignée.

Oui, il y a urgence à ce que les salariés agissent pour exiger d'autres choix.

L'Assemblée Générale des Syndicats CGT de notre Fédération du 14 octobre 2008, aura, tout au long de ses travaux, à réfléchir à partir des situations du *"comment construire ensemble l'action collective sur les salaires, l'emploi au niveau national ?"*

Dans cette démarche et en fonction des décisions, nul doute que chaque syndiqué aura sa contribution à apporter à la construction de ce nécessaire rapport de forces.



67^{ème} commémoration des 27 fusillés de Châteaubriant : Se souvenir pour ne pas Oublier.



LES JEUNES À LA RENCONTRE DE L'HISTOIRE.

WEEK-END à CHATEAUBRIANT, les 18 et 19 OCTOBRE 2008.

**600 JEUNES dont 50 de la FNIC CGT attendus
POUR DEBATTRE, DECOUVRIR !**

Les lieux où furent fusillés des syndicalistes chimistes tels que POULMARCH, PERROUAULT, RENELLE ainsi que Guy MOQUET.

2 jours de débats, rencontre avec les animateurs de l'amicale de Châteaubriant et concert samedi soir à St NAZAIRE.

JEUNE, si tu es intéressé pour participer à cet événement,
contacte ton syndicat CGT ou renvoie ce bulletin.

BULLETIN D'INSCRIPTION

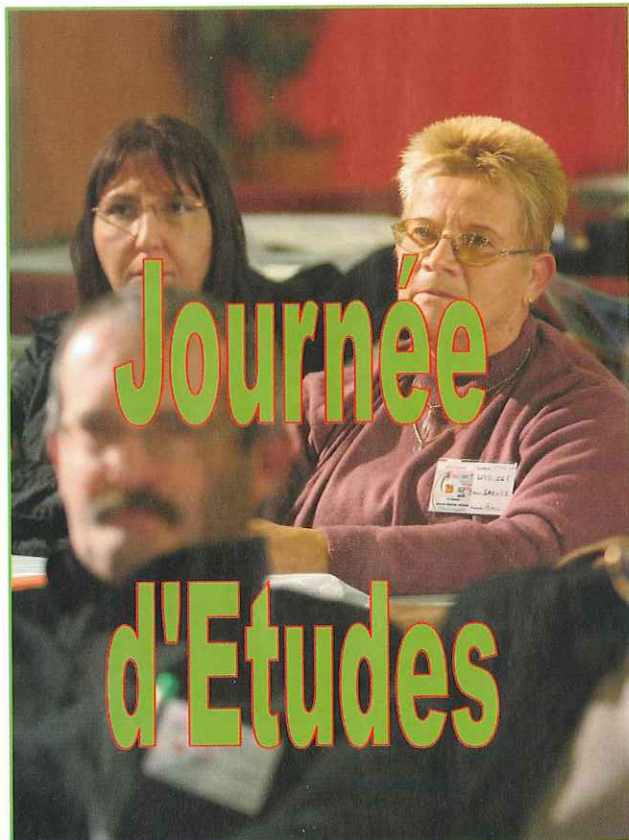
NOMPrénomâge

Adresse

Mail Tél.

Syndicat CGT de

Collectif Fédéral Jeunes - FNIC CGT - case 429, 263 rue de PARIS 93514 MONTREUIL cedex.



**Protection Sociale,
Complémentaire Santé,
Négociation des
Contrats Obligatoires**

15 octobre 2008

Inscrivez-vous !

Conviction à partager

Et si la préparation d'un avenir énergétique durable était aussi liée à la découverte de nouvelles ressources pétrolières ?



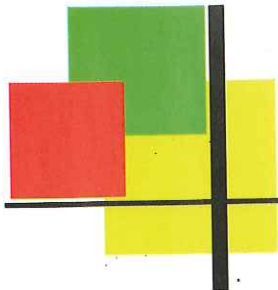
Les ressources pétrolières sont encore importantes, mais pour satisfaire une demande croissante et construire l'avenir, Total continue à faire des découvertes significatives, poursuit en permanence ses efforts pour accroître les réserves des champs de pétrole en production et innove pour mobiliser et exploiter de nouvelles ressources d'énergies fossiles. Mais parce que le pétrole est précieux, il sera nécessaire de concentrer principalement son usage là où il est le plus difficile à substituer : les transports et la pétrochimie. www.total.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Pour vous, notre énergie est inépuisable.



TOTAL



DU CÔTÉ DE L'UGICT

Ils travaillent plus, nous gagnons moins !

"Ils", ce sont les députés et sénateurs qui enchaînent désormais les sessions pour épuiser l'ordre du jour présidentiel. Quitte d'ailleurs à passer en force, à se comporter en husards avec les organisations syndicales, que le Président ne cesse pourtant de présenter comme des partenaires incontournables.

Le texte adopté par les parlementaires sur la représentativité et le temps de travail est aussi injustifiable qu'il est archaïque sur le plan social. Il est aussi inepte du point de vue économique, car il ne résoudra pas la question du pouvoir d'achat des salariés.

Les conflits se multiplient sur ces thèmes, selon les propres chiffres du Ministère du Travail. N'en déplaise à Nicolas Sarkozy qui se vante de gouverner un pays sans grève !

L'allongement de la durée du travail, dont nos catégories vont être les premières victimes, intervient sur fond d'accroissement de la souffrance au travail.

L'augmentation et la banalisation à 235 jours au lieu de 218 de la durée annuelle du travail vont amplifier cette dégradation.

L'Ugict-CGT a fait les comptes et, en dépit des dénégations du Ministère du Travail, nous affirmons que 235 jours de travail, cela nous conduit à cinq semaines de congés, plus les samedis et dimanches et le 1^{er} Mai férié chômé.

c'est-à-dire quatre semaines de congés payés et 41 samedis travaillés dans l'année !

Il ne faudrait pas imaginer que seuls les cadres sont concernés par cette offensive. Car le forfait jour est un cheval de Troie qui permettra, à terme, de déréguler le temps de travail pour tous.

Ce texte adopté, que reste-t-il aux salariés et aux organisations syndicales ? La CGT a déjà clairement annoncé qu'elle combattrait le texte pour le rendre inapplicable dans les entreprises.

Elle multipliera les initiatives :

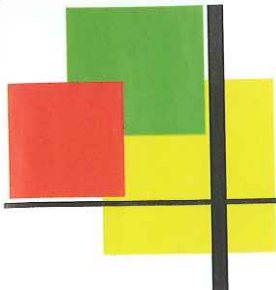
- dans les entreprises, par des mobilisations fortes et collectives chaque fois que des employeurs voudront porter atteinte au temps de travail, à son organisation et sa rémunération ;
- dans les branches et au plan national interprofessionnel, pour qu'un front uni des organisations syndicales empêche toute traduction de la loi dans des accords patronat-syndicats ;
- dans l'action juridique, pour faire casser tous les dispositifs de la loi contraires aux normes européennes et internationales, en termes de droit au repos, de droit à la santé et de limites au forfait jour.



Dans nos catégories de salariés ingénieurs, techniciens et cadres, la question salariale est désormais passée au premier plan des préoccupations, accompagnée d'un rejet des mesures d'individualisation et des rémunérations variables.

C'est donc la suppression de toute compensation par des jours de RTT ou de congés excédant les cinq semaines et de tous les autres jours fériés. Pire, le texte ouvre la porte aux patrons pour imposer 282 jours de travail après accord d'entreprise,

La direction nationale de l'Ugict-CGT va proposer aux cadres, cet automne, une initiative pour donner suite aux pétitions. Elle souhaite que celle-ci soit la plus unitaire et convergente possible.



ORGA. PRUD'HOMMES

Les Prud'hommes : une justice différente pour agir et faire valoir les droits des salariés !

Au moment où la légitimité des besoins sociaux est mise en cause au profit des logiques financières et des choix politiques à leurs services, les élections prud'homales doivent constituer un événement et favoriser une dynamique qui replace les enjeux sociaux au cœur de la société.

Le 3 décembre, un grand rendez-vous où les salariés se mobilisent dans le vote pour porter leurs revendications et leurs aspirations à un syndicalisme de conquêtes pour des droits nouveaux et des règles de la représentativité des syndicats.

Cela se construit et dépend de nous tous !

C'est la force que prendront les revendications dans l'entreprise qui lancera la dynamique de convergences pour se rassembler dans le vote CGT.

Si nous nous y mettons tous ensemble, là où la CGT existe, comme là où elle n'existe pas encore, en s'impliquant dans les plans de travail, nous pouvons gagner en influence et conforter la place incontournable de la CGT, comme une force sociale efficace et légitime de la confiance des salariés.

La force de la CGT, ce sont ses syndicats avec leurs syndiqués !

A chacune et chacun d'entre nous d'amplifier le débat partout, dans et hors de l'entreprise pour gagner le vote CGT et le renforcement de notre organisation en proposant l'adhésion.

Être plus nombreux, plus forts, pour gagner des avancées sociales qui répondent à l'attente de toutes et tous.

Décider, agir, se défendre

Elections prud'homales

salaires - emploi - conditions de vie et de travail -
retraite - convention collective - accords d'entreprise...

DES DROITS ACQUIS PAR LES LUTTES

gagner

Le 3 décembre 2008

JE VOTE CGT

FNIC CGT Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT
Chimie - Caoutchouc - Industrie pharmaceutique - Répartition pharmaceutique - Droguerie
Instruments à écrire - Laboratoires d'analyses médicales - Navigation de plaisance - Officines
Pétrole - Plasturgie - Négociation et prestations de services médico-techniques



J'adhère à la CGT



Nom
Prénom
Adresse
Entreprise Localité
pers port. Email

À renvoyer à la FNIC CGT - case 429 - 93514 Montreuil Cedex — Tél. 01.48.18.80.36- Fax.01.48.18.80.35



TOURISTRA
Vacances

Partenaire privilégié de l'ANCAV TT

Depuis plus
de 20 ans,
Touristra Vacances gère
le patrimoine social
de 280 collectivités qui
lui accordent toute leur
confiance.

Attaché aux valeurs
du tourisme social,
Touristra Vacances
propose aux vacanciers
des Comités d'entreprise
des prestations de qualité
dans le respect du droit
aux vacances pour tous.

En France ou à l'étranger, des vacances pour tous...

Un état d'esprit

Générosité, accueil et convivialité, accès à la culture, projets pédagogiques dans les clubs enfants, sport en liberté, buffets copieux, découverte de la vie locale, échanges authentiques, spectacle chaque soir...

En pension complète ou formule locative, chaque séjour est unique !

19 villages de vacances en France

À la montagne, Morzine, Chamonix, La Plagne, Saint-Bon Courchevel, les 7 Laux, Risoul, le Mont Dore. **Méditerranée**, La Napoule, les Issambres, Cogolin, Balaruc, Bormes-les-Mimosas, Ramatuelle, Calvi, Taglio, Vaison. **Côte Atlantique**, Île de Ré, Soustons, Tarnos

10 Club 3000 à l'étranger

Des départs de Paris et de province, pour des séjours heureux en **Andalousie, Bulgarie, Crète, Croatie, Italie, Maroc** (même en hiver !), **Monténégro, Tunisie, Turquie**. Nous avons beaucoup de choses à vous faire découvrir, aussi l'animation est 100% francophone !

Des valeurs communes

Touristra Vacances partenaire d'**Action contre la Faim**, du **Secours Populaire** et de **Max Havelaar**.

...du bonheur pour chacun !



Contactez l'équipe commerciale Touristra Vacances

Région bassin Parisien
01 44 83 43 99

Région Nord Picardie
03 20 12 13 04

Région Aquitaine
01 44 83 43 37

Région Rhône Alpes
04 72 41 75 31

Région Alsace Lorraine
Franche-Comté
03 87 71 66 10

Réservation
0890 567 567 (0,15 € HT la min.)



Découvrez nos villages
de vacances sur
www.touristravacances.com